



LA ROCHE  
LE PLAISIR D'ACCUEILLIR

# NOTE AUX FAMILLES

Le 17/07/2024

## RÉSERVATIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025

Madame, Monsieur,

Nous vous informons qu'à partir du 15 août les réservations des accueils périscolaires 2024-2025, Tap'S et mercredis Éducatifs et de Loisirs seront ouvertes sur votre portail famille.

**À titre expérimental, dans le but d'optimiser les réservations, ces dernières seront ouvertes à la période, soit de date à date, selon les tableaux ci-dessous.**

<b>APS MERCEDIS TAP'S</b>		
<b>Date d'ouverture du portail</b>	<b>Période concernée</b>	
jeudi 15 août 2024	lundi 2 septembre 2024	vendredi 18 octobre 2024
lundi 21 octobre 2024	lundi 4 novembre 2024	vendredi 20 décembre 2024
lundi 23 décembre 2024	lundi 6 janvier 2025	vendredi 7 février 2025
lundi 10 février 2025	lundi 24 février 2025	vendredi 4 avril 2025
lundi 7 avril 2025	mardi 22 avril 2025	vendredi 4 juillet 2025

<b>ALSH VACANCES</b>		
<b>Date d'ouverture portail</b>	<b>Période concernée</b>	
lundi 7 octobre 2024	lundi 21 octobre 2024	jeudi 31 octobre 2024
<b>FERMETURE VACANCES DE NOEL</b>		
lundi 27 janvier 2025	lundi 10 février 2025	vendredi 21 février 2025
lundi 24 mars 2025	lundi 7 avril 2025	vendredi 18 avril 2025
Matinée de réservation	lundi 7 juillet 2025	Rentrée scolaire 2025-2026



**LA ROCHE**  
LE PLAISIR D'ACCUEILLIR

# NOTE AUX FAMILLES

Le 17/07/2024

Vous aurez accès aux réservations **UNIQUEMENT** après avoir **mis à jour et complété vos dossiers FOYER ET ENFANTS sur le portail familles.**

## 1- L'onglet FOYER.

Vous devez vérifier toutes les informations et les compléter ou les modifier si nécessaire

ATTENTION vous devez ouvrir **TOUS LES ONGLETS** affichés avec l'icône : 

Dès que votre dossier est complété, vous devez le valider pour 2024-2025 et accepter le règlement (dans l'onglet informations complémentaires).

## 2- L'onglet ENFANT

Vous devez vérifier toutes les informations et les compléter ou les modifier si nécessaire

Pour chaque enfant vous cliquez sur l'icône  puis sur **CHAQUE** 

Si votre enfant est porteur de handicap et bénéficiaire de l'allocation AEEH, vous devez le stipuler dans l'onglet «Renseignements médicaux» de l'enfant. Si votre enfant change d'école, ou ne passe pas dans la classe supérieure ou bien s'il passe une classe, merci de nous informer par mail avant la rentrée scolaire.



Enfant	Options
Roxanne TEST	<ul style="list-style-type: none"><li>Informations enfant</li><li>Renseignements Médicaux</li><li>Informations Complémentaires</li></ul>
Patoche TEST	<ul style="list-style-type: none"><li>Date de naissance : 28/05/2010</li><li>Age : 14 ans</li><li>Lieu de naissance : SAINT-HERBLAIN (44)</li></ul>

**Vous validez le dossier de l'enfant dans l'onglet « Informations Complémentaires ».**

## 3- Les pièces justificatives (UNIQUEMENT si elles sont manquantes)

Vous devez y déposer :

- La copie du livret de famille
- La copie des vaccins des enfants (uniquement s'il en a eu de nouveaux)
- L'attestation d'assurance Responsabilité Civile ou Scolaire 2024-2025

L'absence de pièces justificatives n'est **ABSOLUMENT** pas bloquante pour l'accès aux réservations de septembre.

Si une fenêtre rouge apparaît et vous bloque lors de la réservation cela signifie que votre ou vos dossiers ne sont pas complétés correctement. Cliquez simplement sur l'information demandée dans cette fenêtre : c'est un lien qui ouvre directement la page à compléter.



LA ROCHE  
LE PLAISIR D'ACCUEILLIR

# NOTE AUX FAMILLES

Le 17/07/2024

## INSCRIPTION À LA NAVETTE SCOLAIRE

La navette assure le trajet de l'accueil périscolaire du matin vers l'école et inversement le soir pour les enfants des écoles :

- Saint Charles de Fégréac,
- Sainte Anne de Saint Nicolas de Redon
- Notre Dame de Plessé.

Les transports scolaires étant interdits aux enfants de moins de 3 ans, votre enfant n'aura accès à ce service qu'à partir de son 3ème anniversaire. Sans transport, l'inscription à l'accueil périscolaire pour les enfants de ces 3 écoles n'est donc pas possible.

Pour pouvoir bénéficier de ce service **GRATUIT** l'inscription auprès de Redon Agglomération est **OBLIGATOIRE** via leur site <https://www.redon-agglomeration.bzh/transports-scolaires>

Attention : votre enfant doit être muni de sa carte de transport et d'un gilet jaune pour être autorisé à monter dans le bus.

L'équipe reste bien sûr à votre disposition si vous rencontrez des difficultés, soit au bureau du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 au 02 52 78 00 10 soit par mail à l'adresse [reservation@audomainedelaroche.fr](mailto:reservation@audomainedelaroche.fr) ou [spl.laroche@audomainedelaroche.fr](mailto:spl.laroche@audomainedelaroche.fr)



LA ROCHE  
LE PLAISIR D'ACCUEILLIR

# NOTE AUX FAMILLES

Le 17/07/2024

## ANNEXE 1 : VACCINATIONS OBLIGATOIRES

Le nombre de vaccins obligatoires dépend de la date de naissance de votre enfant

Pour rappel : la vaccination des enfants en accueil de loisirs est obligatoire. Merci de vérifier que tous les vaccins obligatoires sont à jour (article R3111-8 du code de la santé publique).

- **Enfant né à partir de 2018 :**

Les 11 **vaccinations obligatoires** sont les suivantes, pour les bébés et les enfants :

- Diphtérie, tétanos et poliomyélite (DTP)
- Coqueluche
- Infections invasives à Haemophilus influenzae de type B
- Hépatite B
- Infections invasives à pneumocoque
- Méningocoque de sérogroupe C
- Rougeole, oreillons et rubéole

Et, pour les résidents de Guyane, la fièvre jaune, à partir de 1 an.

Les personnes titulaires de l'autorité parentale doivent veiller au respect de cette obligation.

Les **vaccinations recommandées** concernent les maladies telles que :

- Tuberculose
- Méningocoques B
- Varicelle
- Grippe
- Zona
- Infections à papillomavirus humains
- Rotavirus

Le médecin qui effectue le vaccin doit le mentionner sur le carnet de santé de votre enfant. Vous devez présenter le carnet de santé comme justificatif de la réalisation des vaccinations obligatoires.



LA ROCHE  
LE PLAISIR D'ACCUEILLIR

# NOTE AUX FAMILLES

Le 17/07/2024

## ANNEXE 2 : CALENDRIER 2024-2025 À IMPRIMER

	Zone B	Ouverture du portail famille pour les APS, Mercedes et Tap's	Ouverture du portail famille pour les vacances
Rentrée des élèves	Lundi 02 Septembre 2024	15 Août 2024	
Vacances d'automne	19 octobre > 04 novembre 2024	21 octobre 2024	07 octobre 2024
Vacances de Noël	21 décembre > 06 janvier 2025	23 décembre 2024	Les centres de loisirs de Plessé et St-Nicolas-de-Redon seront fermés
Vacances d'hiver	08 février > 24 février 2025	10 février 2025	27 janvier 2025
Vacances de printemps	05 avril > 22 avril 2025	07 avril 2025	24 mars 2025
Vacances d'été	05 juillet 2025		À partir de la matinée réservation. La date n'est pas connue à ce jour.

Les vacances débutent les jours indiqués, après les cours.

Les programmes des activités seront disponibles à la date d'ouverture du portail famille mentionnée dans le tableau ci-dessus.